

Mise en ligne : 28 juin 2014.
Dernière modification : 23 décembre 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

Alfred MESSNER (1880-1943)

Mulhousien,
en Indochine depuis 1900,
concessionnaire pour l'électricité jusqu'en 1925
des provinces de Cantho, Soctrang, Bacliêu et Travinh,
co-fondateur d'Indochine films et cinémas,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indochine_films_cinemas.pdf
fondateur des Frigorifiques d'Indochine (1930),
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Frigorifiques_IC.pdf
promoteur des Charbonnages de Vinh-Phuoc,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbonnages_Vinh-Phuoc.pdf
surtout connu comme restaurateur et hôtelier
(La Pagode à Saïgon, l'Ermitage à Thuduc,
le bungalow et le Grand Hôtel de Siemréap)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Messner-Pagode-Ermitage.pdf

MESSNER

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 144)

Importation, éclairage, ustensiles de ménage
179, rue Catinat

Indochine
SAIGON.

(*Annuaire des entreprises coloniales*, 1922)

A[lfred] Messner, 72, r. d'Ormay (agences à Hanoï, Pnom-Penh). — Articles d'éclairage et de ménage. Install. élec., d'eau, de gaz. Cycles et accessoires. — Agence cinématograph.

M. Cognacq à Bacliêu
(*L'Écho annamite*, 5 mai 1925)

[...] Le gouverneur visita l'usine électrique, cédée par M. Messner à la commune de Vinhloi au prix fort [...].

Les Travaux publics en Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 mai 1925)

Je veux bien aussi passer sous silence, du moins pour le moment, les contrats scandaleux d'électricité conclus entre les provinces cochinchinoises de Cantho, de Soctrang, de Bacliêu et de Travinh et le fameux Messner, charcutier à Saïgon. Je tiens toutefois à indiquer en passant que ces contrats ont été préparés et discutés par le service des Travaux publics de Cochinchine. Ils avaient été rédigés de telle sorte que l'Administration s'est trouvée désarmée et que ces quatre provinces, malgré tout le désir qu'en avait l'Administration de la colonie, n'ont pu se retourner contre l'entrepreneur défaillant.

Celui-ci, cela va sans dire, s'est finalement scandaleusement enrichi après la résiliation et le rachat de ses contrats, qui ont absorbé toutes les disponibilités budgétaires de ces provinces durant quatre exercices. Le pire est qu'elles sont dotées d'un service d'électricité tellement défectueux qu'il faut aujourd'hui prévoir la réfection complète et à bref délai de toutes ces installations, exécutées cependant sous le contrôle technique du service des Travaux publics.

ERNEST OUTREY

L'Indépendance tonkinoise.
